Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 131 (1986)
Heft: 2

Artikel: Combats de dissuasion
Autor: Borel, Denis
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-344672

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Combats de dissuasion

par le divisionnaire à d Denis Borel

Le titre n'est contradictoire qu'en apparence

Il n'y a pas si longtemps, nos règlements disaient simplement qu'il nous fallait une bonne armée afin de pouvoir défendre le pays efficacement en cas d'agression étrangère. C'est à peine si l'on trouvait un passage laissant entendre que la simple existence de cette armée pouvait nous préserver de la guerre.

De nos jours, on déclare volontiers «tout le monde parle de paix, notre armée la préserve». On entend donc faire savoir à des Etats potentiellement hostiles que nos forces armées sont nombreuses, bien instruites, correctement équipées, dotées d'une dense infrastructure et animées d'un sens civique réjouissant. Oubliant qu'il ne suffit pas de croire à notre effet dissuasif pour que l'étranger le ressente, nous finissons par nous persuader que notre armée n'aurait pas du tout à se battre. On prépare allégrement une guerre qui n'aura pas lieu.

Les responsables de notre défense sont toutefois assez clairvoyants pour admettre que la dissuasion pourrait échouer et qu'une puissance hostile pourrait assaillir la Suisse. Ils sont portés à dire «on dissuade *ou bien* on livre bataille».

Or, on se croit fondé à penser qu'il pourrait y avoir des situations intermédiaires, celles pendant lesquelles une puissance hostile, ayant encore des doutes quant à notre volonté et nos possibilités de défense, nous «tâterait» sous forme de provocations militaires au sol, dans les airs... et dans nos cœurs. Pour nous éviter une guerre généralisée, il nous faudrait alors livrer avec détermination des combats de dissuasion.

Punir l'un, rassurer l'autre

Nous pourrions être confrontés aux «nuisances» d'un voisin aujourd'hui amical mais que des circonstances internes ou des chambardements internationaux auraient amené à nous manifester de l'hostilité. Il est toutefois plus vraisemblable que notre pays soit menacé au cours d'un éventuel conflit armé qui se livrerait entre deux puissances étrangères aux abords de nos frontières, l'attitude des belligérants à l'égard de notre pays n'étant alors plus dictée que par leur «égoïsme sacré» engendrant la méfiance.

Il convient d'examiner ce qui pourrait se passer dans une première phase.

Nous disposons d'engins guidés de défense contre avions et d'avions d'interception. Il faudrait qu'on s'en serve avec détermination à chaque violation de notre espace aérien pour montrer aux «fautifs» qu'ils feraient mieux de ne pas récidiver et pour faire comprendre à la partie adverse qu'elle

n'a pas à craindre d'être attaquée sérieusement à travers notre espace aérien, qu'elle n'a donc pas à y pénétrer pour sa propre défense.

Nous avons des brigades frontière, au besoin renforcées de fractions de divisions, pour meubler selon les circonstances les saillants, qu'il n'est pas prévu de tenir à priori, afin de s'y opposer aux incursions terrestres ou de riposter en force. Cela aussi devrait dégoûter le commandement des forces de la puissance qui laisserait se commettre de petites violations de frontières (pour ne pas dire «ordonnerait») et, par voie de conséquence, assurer la puissance opposée que son «flanc suisse» est bien couvert.

Le prix qu'il faut vouloir payer

Si les combats préliminaires permettent de nous éviter la guerre généralisée, ils auront été dissuasifs. Ce résultat déterminant nous aura toutefois coûté des vies humaines – militaires et civiles – et des dégâts matériels.

A lire les réactions de nos concitoyens, relatées dans la presse, quand des combats de cette sorte se livrent à l'étranger, on acquiert l'impression que notre peuple admet en principe des pertes en hommes importantes et des dévastations étendues en cas de «vraie» guerre... parce qu'il croit qu'elle ne se produira pas!

En revanche, il paraît effrayé à la perspective des sacrifices limités que pourraient exiger de «simples» combats de dissuasion, plus vraisemblables.

C'est une mentalité à réformer, sinon l'étranger ne nous prendra pas du tout au sérieux.

D. Bo.